

La céramique à dégraissant fossile du début du Néolithique

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **152 (2015)**

PDF erstellt am: **01.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

6. La céramique à dégraissant fossile du début du Néolithique

Elena Burri-Wyser

Lors des investigations de la zone 46 de Praz Berthoud, les fouilleurs ont observé un niveau archéologique riche en mobilier, la couche 6a, situé sous la couche 5 néolithique et au sommet de la séquence mésolithique (cf. chap. 2). À côté de nombreux ossements (cf. chapitre 5.3, p. 75) et d'une industrie lithique particulière (cf. chapitre 7.2, p. 104), ce niveau a livré des tessons caractérisés par leur dégraissant constitué de fossiles. Cette céramique remarquable, distinguée et augmentée des quelques tessons à dégraissant fossile découverts dans les secteurs adjacents, fait l'objet de cette étude.

6.1. Description générale et aspects techniques

Cette série comprend 167 tessons pour un poids total de 1'045 g. Attribuée à la couche 6a, elle se répartit sur une surface relativement réduite de 49 m² entre les zones 46 et 64 (fig. 46).

De prime abord, cette série semble homogène. Le dégraissant à fossiles, très abondant, est relativement grossier avec des particules allongées, d'environ 8 mm sur 1 mm, accompagnées d'éléments circulaires. Les surfaces externes, souvent mal conservées, sont lissées et les couleurs varient entre le rouge et le brun beige en passant par l'ocre orangé, donc en cuisson nettement oxydante, avec tout de même quelques tessons plus foncés (planche 5). Les surfaces internes varient quant à elles entre le noir et le beige avec des surfaces également lissées, mais laissant apparaître le dégraissant. La couleur interne de la pâte est en général beige.

L'apparence est celle d'une céramique relativement grossière, à parois plutôt épaisses, au lissage moyennement soigné et qui présente fréquemment des variations dans l'épaisseur de la pâte, avec, pour les formes les plus importantes, des dépressions horizontales tant externes qu'internes dénotant un faible investissement dans l'homogénéisation des apports de pâte. Selon P. Pétrequin, qui a donné son avis sur un bord et un fond (planche 6.1 et 6.10), il pourrait s'agir de céramique uniquement modelée. Cela nous semble plausible pour les formes basses en calotte, ainsi que pour le fond, mais les lignes de cassure, ainsi que l'horizontalité des irrégularités, nous semblent plutôt résulter d'un montage avec des colombins d'épaisseur variable et surtout sommairement amalgamés. La surface est néanmoins lissée en cours de séchage pour obtenir une pénétration du dégraissant à l'intérieur de la pâte et son recouvrement par l'argile, sans qu'il ne s'agisse d'un lissage très soigné. Les seuls décors, à part des pincements et impressions de la lèvre résultant du modelage de celle-ci, sont des incisions en arc de cercle à l'intérieur de la lèvre; un seul moyen de préhension, une languette, est avéré, ainsi qu'un fond rond épaissi. Les profils sont simples.

6.2. Dégraissant

avec la collaboration d'André Piuze²⁷

La première chose qui frappe dans cette céramique est la nature du dégraissant extrêmement

²⁷ Micropaléontologue et chargé de recherche au Muséum d'histoire naturelle de Genève.

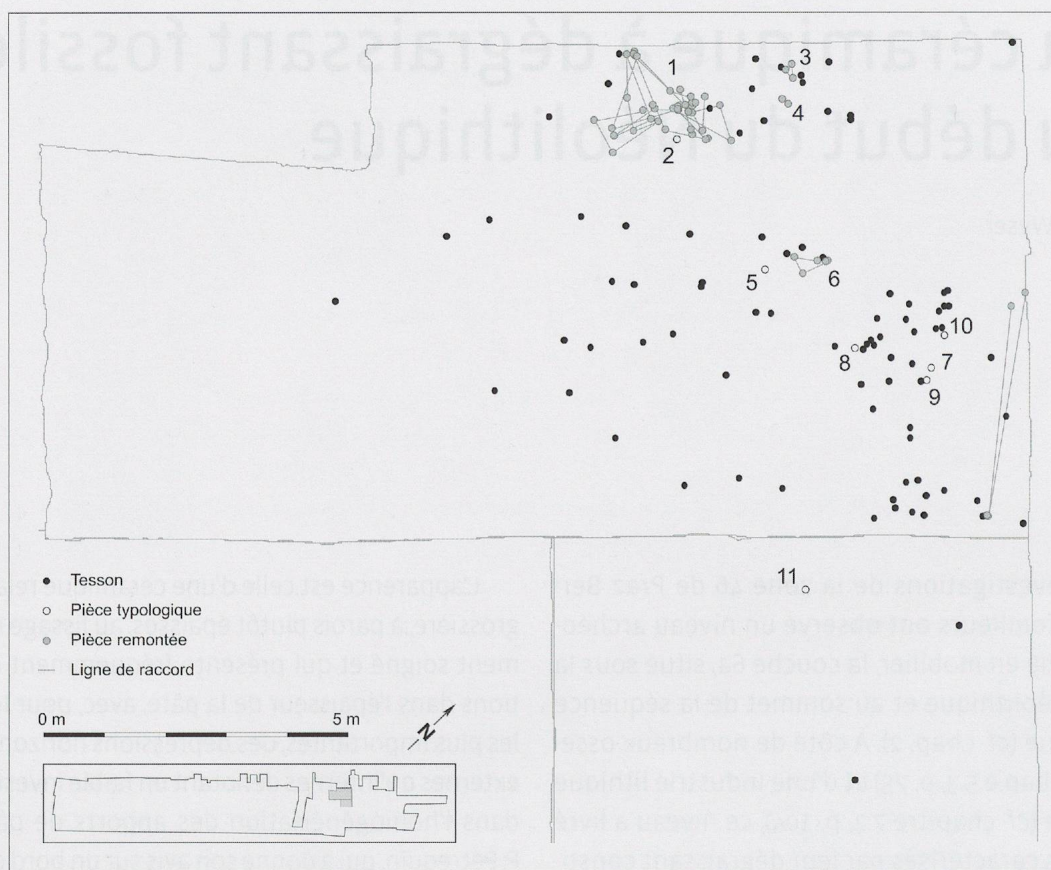


Fig. 46. Plan de répartition des tessons de céramique à dégraissant fossile et des remontages. Les numéros correspondent aux onze remontages et pièces typologiques décrits.

abondant et comportant des fossiles visibles à l'œil nu (planche 5.1). Cette particularité nous a incité à faire des recherches plus approfondies. Nous avons déterminé ces fossiles en les examinant à la binoculaire et pouvons proposer quel était leur gisement d'origine.

Il s'avère que tous les dégraissants ont une composition identique de bryozoaires et crinoïdes accompagnés de fragments de coquilles et de grains minéraux rouges qui sont des fragments de glauconie oxydés à la cuisson. Une céramique comprend en outre un fort pourcentage de morceaux d'oursins.

Cette composition signe la pierre jaune de Neuchâtel (Godet *et al.* 2010), faciès C3K de la carte géologique suisse (planche 7), avec ou sans oursins. Or un affleurement de cette pierre jaune se trouve dans les environs immédiats du site de Praz Berthoud et constitue une partie du massif du Jura dans lequel se trouve le site.

Les fossiles libres de leur gangue peuvent se trouver en surface des affleurements calcaires en petites concentrations exploitables, la matrice, plus fragile, ayant été dissoute. Sinon, des argiles déjà chargées

en fossiles peuvent exister soit dans les grottes, soit à proximité des affleurements.

Le dégraissant fossile est donc aisément disponible localement. Il a été choisi par les artisans, qu'il provienne d'une argile particulière ou que des fossiles spécialement recueillis aient été rajoutés à une argile exempte de grains. En effet, les argiles fluvio-glaciaires, qui sont les plus courantes, sont plutôt chargées de particules cristallines provenant des moraines rhodaniennes.

6.3. Description des éléments typologiques

Seuls onze éléments typologiques ou fragments de profils ont été individualisés, ce qui malgré tout est assez important vu la faiblesse des effectifs. Étant donné la faible taille des tessons, les diamètres estimés sont souvent sujets à caution. Comme on le voit, les remontages sont groupés et la dispersion générale de la céramique est faible (fig. 46).

Le *remontage 1* est constitué de plusieurs collages (planche 6.1). Le plus important regroupe dix tessons et les 20 collages qui lui sont appariés représentent un total de 30 tessons. Il s'agit d'un fragment de panse ovoïde d'une jarre de diamètre maximal estimé de 32 cm pour un fond de 24 cm. Ces mesures sont minimales et il peut s'agir d'une jarre ou d'une bouteille de diamètre plus important. L'épaisseur de la paroi, très irrégulière, est de 0.8 cm. L'extérieur est de couleur rouge orangé, l'intérieur noir, la pâte ocre. Le dégraissant est apparent sur la surface interne et également par zones, à l'extérieur, quand la surface est mal conservée. Il existe des irrégularités internes d'épaisseur formant des dépressions linéaires horizontales interrompues. Le fond était sans doute rond et il est possible que le *bord 3* lui soit associé (planche 6.3).

Le *bord 2* est représenté par un tesson (planche 6.2). Il s'agit d'un petit fragment de bord de jarre de grand diamètre (estimation 34 cm pour une panse de 38 cm). De l'extérieur vers l'intérieur, la séquence des couleurs est rouge/ocre/rouge (planche 5.2). Le dégraissant très abondant est grossier. Le bord rentrant se redresse sur une lèvre épaissie vers l'extérieur, à impressions diffuses digitées sur le dessus. L'épaisseur est de 0.8 à 0.6 cm suivant les endroits. En effet, la paroi est très irrégulière, mal lissée, avec des dépressions horizontales à l'extérieur. Etant donné le manque de courbure de la pièce, on peut se demander si l'embouchure n'est pas déformée (ovale, voire quadrangulaire).

Le *bord 3* est composé de 3 tessons (planche 6.3). Le diamètre à l'embouchure de 28 cm de cette jarre semble assuré. Il pourrait s'agir du bord de la *jarre 1*, mais aucun collage n'a pu être fait et les diamètres estimés ne sont pas exactement compatibles. En tout cas, la texture à dégraissant grossier très abondant, apparent à l'intérieur, comme les couleurs de séquence rouge orangé/ocre/noir de l'extérieur vers l'intérieur sont compatibles (planche 5.3). Il en est de même de l'épaisseur de la paroi de 0.8 cm. Il s'agit d'un bord vertical à lèvre éversée épaissie vers l'extérieur. Cette dernière porte sur son sommet des impressions digitales extrêmement diffuses et peu profondes résultant d'un pincement léger avec les doigts des bords de la lèvre lors de son modelage.

La *languette 4* (planche 6.4), formée du collage de deux tessons, est mal conservée, très irrégulière et

cassée à une extrémité. Elle est appliquée sur un tesson de faibles dimensions. Nous l'avons placée verticalement, mais il pourrait s'agir d'une languette horizontale. La séquence des couleurs de l'extérieur vers l'intérieur est rouge/ocre/gris foncé et le dégraissant grossier est abondant, avec un lissage interne relativement poussé. L'épaisseur de la paroi, très irrégulière, est de 0.8 cm et l'estimation très approximative du diamètre de la panse donne environ 30 cm ; il pourrait donc s'agir d'un moyen de préhension de la *jarre 1* et/ou de la 3. La languette elle-même possède des dimensions de 1 cm de large pour 4.5 cm de long et une proéminence de 1.3 cm. Elle présente des particularités tout à fait exceptionnelles : les prémises de deux perforations horizontales avortées au tout début de la perforation et deux fentes externes anciennes qui peuvent correspondre à l'impression de cordelettes fines. Il pourrait s'agir des stigmates d'une ligature externe à la languette en vue de suspension en lieu et place du passage à l'intérieur des perforations.

Le *bord 5* est formé d'un seul tesson de couleur rouge (planche 6.5), tandis que la pâte et l'intérieur sont ocre. Le dégraissant est plus épais que celui des éléments précédents, mais moins dense. Le diamètre de l'embouchure de la jarre, difficile à estimer, est d'environ 16 cm. L'épaisseur de la paroi du bord rentrant à lèvre très éversée est de 0.5 cm. Sur la partie interne de la lèvre ont été pratiquées des incisions parallèles en arc de cercle espacées d'environ 1.5 cm (planche 5.4). Il s'agit du seul décor sans aucun doute volontaire de cette série.

Le *bord 6* appartient à un appariement de 5 tessons provenant d'une forme basse en calotte de diamètre indéterminé (planche 6.6). Les couleurs sont de l'extérieur vers l'intérieur rouge/ocre/ocre, avec un dégraissant relativement fin apparent à l'intérieur. L'épaisseur des parois légèrement rentrantes de ce bol est de 0.7 cm et la lèvre arrondie est épaissie.

Le *bord 7* est un tesson isolé de couleur externe rouge (planche 5.1) et uniformément ocre beige de la pâte à la surface interne (planche 6.7). Le dégraissant, apparent à l'intérieur et à l'extérieur, est moyennement abondant et de calibre relativement grossier. Il s'agit du bord légèrement concave, épaissi de manière irrégulière, d'un grand bol en calotte de 20 cm de diamètre pour une paroi de 0.8 cm d'épais à lèvre en biseau.

Le *bord 8* (planche 6.8), constitué d'un tesson, ressemble au *bord 3* (planche 6.3) avec un dégraissant très abondant de calibre moyen. Il s'agit du bord rentrant à lèvre aplatie légèrement éversée et pincée ou légèrement impressionnée sur le sommet d'une jarre. Sa couleur est uniformément ocre. Le diamètre à l'embouchure de la jarre, estimé à 22 cm, est sujet à caution au vu de la taille du tesson.

Le *bord 9* est constitué d'un tesson (planche 6.9). Il est légèrement différent des autres : il semble mieux cuit et son lissage plus soigné, avec un dégraissant peu abondant et plus riche en fragments d'oursins. La couleur externe est gris ocre, la pâte et la surface interne grises. Le bord, d'une épaisseur de 1 cm, est très légèrement rentrant avec une lèvre arrondie épaissie vers l'extérieur avec un léger rétrécissement interne dû au façonnage. Au vu de la dimension du tesson, le diamètre à l'embouchure de cette jarre, estimé à 16 cm, est sujet à caution.

Le *fond 10* (planche 6.10), très mal conservé, possède une texture très semblable aux pièces 1, 2, 4, 8 et 11 (planche 6) avec un dégraissant très abondant constitué d'éléments linéaires et une couleur de l'extérieur à l'intérieur ocre/gris foncé/noir. Le diamètre de ce fond arrondi épaissi, sans doute modelé, est inconnu. Son épaisseur maximale est de 1.8 cm et suivant son orientation, difficile à évaluer, il pourrait être légèrement conique.

Le *bord 11* (planche 6.11), très fragmentaire, possède une texture semblable aux pièces 1, 2, 4, 8 et 10 (planche 6) : dégraissant très abondant linéaire, mais avec une couleur interne ocre. Il s'agit du bord vertical d'une jarre à lèvre aplatie épaissie très irrégulière, avec des traces de doigt sur la lèvre. L'épaisseur de la paroi est de 0.6 cm. Le diamètre à l'embouchure ne peut être déterminé.

Après cette revue, il semble donc se dessiner trois groupes. Le premier comprend les pièces 1, 2, 3, 4, 8, 10 et 11 (planche 6) fortement dégraissées avec surtout des particules linéaires, mal lissées, à l'épaisseur de pâte irrégulière et aux lèvres gardant des traces de modelage. Les surfaces sont ocres à orangées, la pâte ocre à gris et la surface interne gris foncé. Le seul fond est épaissi ; les formes sont à bord rentrant, lèvre éversée épaissie et il existe une languette de préhension.

Le second groupe est constitué des bords 5, 6 et 7 (planche 6). Les dégraissants sont relativement peu

denses, fins ou grossiers aux particules plus épaisses ; la couleur nettement rouge ; le lissage assez soigné avec des couleurs de pâte ocre. L'ensemble représente deux grands bols en calotte et bord épaissi irrégulièrement et une jarre à bord rentrant, lèvre éversée décorée d'incisions parallèles à l'intérieur.

Le troisième groupe n'est constitué que d'un tesson, le *bord 9* (planche 6), gris à dégraissant peu abondant, bien cuit, bien lissé et à lèvre épaissie.

6.4. Considérations spatiales et chronologiques

Au niveau spatial, les éléments typologiques 1, 2, 3 et 4 sont regroupés dans quelques mètres carrés au nord de la zone 46. Un second groupe, composé des éléments 5, 6, 7, 8, 9 et 10, se répartit sur près de 6 m² au centre de la zone, tandis que le *bord 11* est isolé dans la zone 64 (fig. 46). Les deux types de pâtes individualisés sont mêlés dans la concentration centrale, alors que la concentration nord est plus homogène, mais il s'agit peut-être seulement de fragments de deux récipients. Il est donc difficile d'effectuer des sériations spatiales sur la base des pâtes ou des typologies, d'autant plus que la dispersion est faible.

Plusieurs échantillons d'os attribués à la couche 6a ont été datés (fig. 47). Ceux qui sont les plus proches des concentrations se trouvent à l'est de la zone 46, où deux séries de dates apparaissent, une vers 4800-4600 av. J.-C. et la seconde vers 4500-4200 av. J.-C. Il semble exister un biseautage des couches qui viennent se perdre contre la pente. Comme dans ces quelques mètres carrés on trouve également un mélange des deux pâtes, rien ne vient infirmer ou étayer l'hypothèse d'une distribution des types de pâte entre deux occupations distinctes.

6.5. Comparaisons régionales

La céramique à dégraissant fossile de Praz Berthoud possède peu d'éléments typologiques très distinctifs, de plus comme nous venons de le voir, il semble exister un mélange d'au moins deux occupations sur le site. Nous pouvons néanmoins nous baser sur quelques faits.

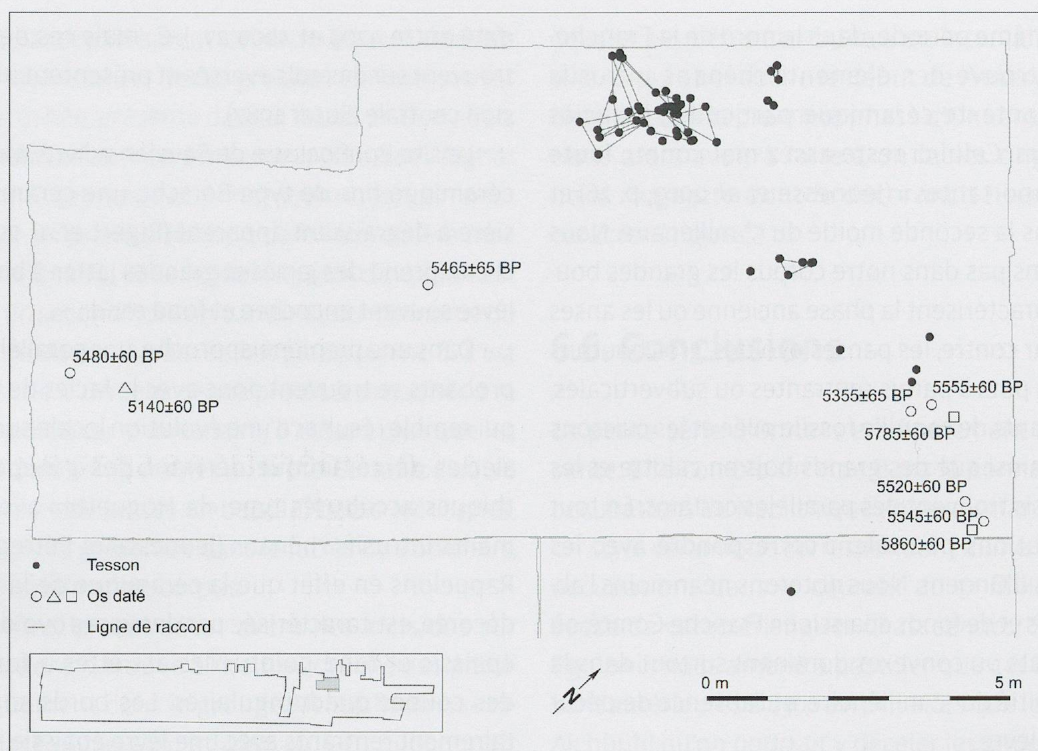


Fig. 47. Plan de répartition des éléments typologiques et des échantillons d'os datés par analyse radiocarbone. L'échantillon d'os datés «△» est trop récente, les échantillons «○» se rapportent à la seconde moitié du 5^e millénaire av. J.-C. et «□» à la première moitié du 5^e millénaire.

- Les deux occupations se trouvent l'une dans la première moitié, l'autre dans le début de la seconde moitié du 5^e millénaire. Il peut exister quelques cas de perturbation, mais la majorité du matériel doit être rattachée à ces occupations.
- Le dégraissant est à fossiles pilés d'origine locale et la cuisson oxydante.
- Le lissage n'est pas très poussé, les colombins d'épaisseur irrégulière, les lèvres épaissies éversées montrent encore des traces de leur modelage, le bord des bols est irrégulier, voire épaissi.
- Il existe un fond nettement épaissi, possiblement conique.
- Nous avons une languette de préhension à impression externe.
- Enfin, une lèvre très éversée possède des incisions parallèles en arc de cercle perpendiculaires au bord.

En ce qui concerne les comparaisons régionales, le bilan des connaissances des occupations du 5^e millénaire est quelque peu décevant (Denaire *et al.* 2011).

Pour la période entre 4800 et 4400 av. J.-C. sur le Plateau suisse et le Bassin lémanique, «il s'agit pour

une grande part de structures datées par le radiocarbone ou la dendrochronologie mais qui n'ont livré aucun objet significatif» (Denaire *et al.* 2011, p. 26). Il s'agit la plupart du temps de céramiques à bord droit, bouton sous le bord et anses en boudin. Ces éléments perdurent dans la culture d'Egolzwil, le proto-Cortailod et le groupe de Saint-Uze, jusque vers 4000 av. J.-C. Comme nous le constatons, rien de comparable avec notre série, alors que des tessons de ce type sont avérés dans le site tout proche d'Onnens-Beau Site (Schopfer Luginbühl *et al.* 2011). Il nous faut donc chercher des comparaisons plus lointaines.

Entre 4800 et 4400 av. J.-C., on trouve, dans le sud de la plaine du Rhin, le Roessen et le groupe de Bischheim, surtout caractérisés par des gobelets décorés de rangées d'impressions simples, de bandes hachurées et de triangles pointillés-sillonnés. Les récipients non décorés sont en majorité des pots à profil en S à lèvres encochées. Là aussi, les comparaisons sont difficiles à trouver avec notre série. Notons toutefois la présence d'un bord à lèvre éversée ornée d'incisions/encoches à Guntersblum, à l'extrême sud-ouest de l'Alsace, dans le Bischheim rhénan (Jeunesse *et al.* 2003).

Pour la même période, dans le nord de la Franche-Comté, on trouve des éléments rhénans intrusifs « dans un contexte céramique particulier, le faciès de Gonvillars. Celui-ci reste assez mal connu, faute de séries importantes » (Jeunesse *et al.* 2003, p. 26) et perdure dans la seconde moitié du 5^e millénaire. Nous ne retrouvons pas dans notre corpus les grandes bouteilles qui caractérisent la phase ancienne ou les anses en ruban. Par contre, les panses ovoïdes, gros boutons perforés, les pots à parois rentrantes ou subverticales, les dégraissants de coquille fossile pilée et les cuissons oxydantes, ainsi que des grands bols en calotte et les fonds épaissis trouvent des parallèles certains. En tout cas, les datations pourraient correspondre avec les deux phases d'Onnens. Nous noterons néanmoins l'absence de bols et de fonds épaissis en Franche-Comté, où les fonds plats ou convexes dominant surtout dans la seconde moitié du 5^e millénaire, et l'absence de décor incisé sur la lèvre.

Enfin, entre 4400 et 4000 av. J.-C. « des récipients à embouchure quadrangulaire ou déformée ont été découverts sur divers sites du Bassin rhodanien et du Plateau suisse [...]. [Ils ne sont] pas nécessairement le résultat de contacts avec l'Italie septentrionale mais peuvent être également liés à des influences nord-occidentales ou occidentales » (Jeunesse *et al.* 2003, p. 42). Il y en a, par exemple, dans une tombe de type Chamblandes sur le site de Vidy (tombe 87) datée de l'extrême fin du 5^e millénaire (Moinat 2007). Ce dernier exemple se différencie nettement de notre *bord 2* par la finesse de la pâte et de l'exécution.

Notons également la présence d'incisions serrées sur la lèvre d'un récipient épi-Roessen d'Altdigen en Allemagne du Sud (Spatz 1996). D'autres récipients à lèvres incisées ou impressionnées, mais sur des profils moins éversés, se trouvent dans les sites de Haute Souabe de Aichbühl et de Henauhof I, tous deux appartenant au groupe épi-Roessen de Aichbühl (Stöckli 2009). Ce dernier est daté de 4350 à 4250 av. J.-C. (Müller 2000).

Des parallèles lointains avec notre languette peuvent également être trouvés en Allemagne du Sud dans les groupes Roessen et épi-Roessen, où il existe des mamelons perforés à encoches externes dans plusieurs sites (Spatz 1996). Des parallèles sont également à trouver avec les languettes biforées du Cortailod ancien de Suisse centrale de la région de Zurich,

daté entre 4200 et 4000 av. J.-C., mais ces dernières se trouvent sur des cols éversés et présentent une dépression centrale (Suter 1987).

Le site épi-Roessen de Sevelen a livré, à côté d'une céramique fine de type Borscht, une céramique grossière à dégraissant apparent (Rigert *et al.* 2005). Celle-ci comprend des jarres et grandes jattes à bord éversé, lèvre souvent encochée et fond rond.

Dans une première approche, nos parallèles les plus probants se trouvent donc avec le faciès de Gonvillars qui semble résulter d'une évolution locale sur plusieurs siècles de céramique dérivant des groupes mésolithiques acculturés type « la Hoguette » avec des éléments intrusifs rhénans (Jeunesse et Pétrequin 1997). Rappelons en effet que la céramique de la Hoguette, décorée, est caractérisée par des vases ovoïdes à bords épaissis et fond pointu, des assiettes à fond plat et des coupes quadrangulaires. Les bords sont majoritairement rentrants avec une lèvre épaissie, ourlée, ou biseautée. Les rares moyens de préhension sont des mamelons parfois perforés et la céramique est dégraissée à l'os pilé ou la coquille fossile (Lüning 1989; Manen et Mazurié de Keroualin 2003). Le décor, d'influence méridionale, est constitué d'impressions diverses, d'incisions, de cannelures et de cordons et il semble que cette céramique soit associée à des récipients non décorés de même facture. Elle est souvent associée à des céramiques rubanées et donc datée du VI^e millénaire, avec une grande stabilité dans les formes et les décors (Jeunesse 2000). Il en est de même de son pendant septentrional, la céramique de Limburg du Bassin parisien, qui se rapproche beaucoup de la série d'Onnens par ses caractéristiques techniques qui se démarquent fortement de celles du Rubané : « matériel friable peu compact ; joints de colombins défectueux fréquents » ; « cuisson oxydante » ; « formes spécifiques : dans 90% des cas, en coupe hémisphérique ; rebords systématiquement épaissis » (Constantin et Blanchet 1998, p. 603). Mais, comme pour la Hoguette, ce sont en principe les décors qui caractérisent cette céramique.

Dans le faciès de Gonvillars, les gobelets décorés épi-Roessen, absents du corpus d'Onnens-Praz Berthoud, sont de toute manière relativement rares en contexte d'habitat. La céramique grossière oxydée à dégraissant de fossiles pilés de tradition locale de Gondenans et de Gonvillars associée ou non, suivant les niveaux, à des gobelets de type épi-Roessen se

rapproche particulièrement de notre corpus. Une des autres caractéristiques de ces groupes épi-Roessen est la lèvre encochée, présente dans le faciès de Gonvillars et également à l'abri du Mollendruz (Crotti et Pignat 1986). Selon C. Jeunesse et P. Pétrequin (1997), on peut différencier un premier horizon dans la première moitié du 5^e millénaire, dans lequel l'apport danubien est discret, et un second horizon dans la seconde moitié du 5^e millénaire où cet impact se fait plus présent. Si c'est le cas, la série d'Onnens serait plutôt à rattacher à la première moitié du 5^e millénaire, d'autant plus que les formes les plus comparables au Proto-Cortailod ou au style de Saint-Uze (anses en boudin, bords rectilignes, mamelons, etc.), présentes dans le faciès de Gonvillars, sont absentes de notre corpus.

Par contre, le seul décor avéré : les incisions sur la lèvre du *bord 5*, trouve à l'heure actuelle des parallèles uniquement dans le groupe Aichbühl de Haute-Souabe, daté entre 4350 et 4250 av. J.-C., qui connaît également des impressions sur la lèvre. Un parallèle dans le Bischheim rhénan pourrait être antérieur. Notons que ce genre de décor existe également au Bronze final, plus particulièrement au Hallstatt B (Borello 1993), mais la pâte, et notamment la composition et la densité du dégraissant, ne nous semble pas pouvoir être attribuée à cette culture. De plus, la céramique Hallstatt A/B présente des segmentations marquées du col, inexistantes ici.

Dans ce cas et si nous considérons toute la série comme contemporaine, ce qui est loin d'être avéré, nous nous trouverions dans une variation locale d'un faciès du type de Gonvillars, évolution de céramique mésolithique acculturée, mais avec des influences autant du sud de l'Allemagne que du Rhin. Ceci nous ramènerait plutôt dans le second groupe de dates d'Onnens, avec une datation dans la seconde moitié du 5^e millénaire, ce qui correspondrait également bien avec la présence d'embouchure déformée.

Finalement, des comparaisons avec le site de Lutter dans le Haut-Rhin (Arbogast 2009), viennent alimenter notre propos. La couche 5 de cet abri est antérieure aux niveaux Grossgartach et a livré quelques tessons à dégraissant coquillé considérés par les auteurs comme de la céramique indigène dérivée de La Hoguette, avec notamment un montage aux colombins joints en biseau inconnu dans la sphère danubienne (Denaire et Jeunesse 2009). Cette

couche peut être attribuée à un intervalle 5300-4800 av. J.-C. qui chevauche le début de l'intervalle de probabilité pour la première phase d'Onnens. Nous pourrions alors avoir à faire à un faciès original dérivé de la Hoguette dont le décor incisé serait une des caractéristiques.

6.6. Conclusions

La petite série d'Onnens est finalement très intéressante. Elle comble un vide dans la connaissance des occupations du Néolithique en permettant d'identifier un style céramique correspondant à une ou plusieurs occupations dans le courant du 5^e millénaire. L'absence de caractéristiques chasséennes, Saint-Uze ou Egolzwil, nous amène à postuler que ces occupations sont antérieures à 4300 av. J.-C., alors que les influences Aichbühl qu'on pourrait y déceler les situeraient après 4400 av. J.-C., période qui connaît ailleurs sur le Plateau suisse une céramique liée aux styles de Saint-Uze ou d'Egolzwil très différente de celle d'Onnens (Denaire *et al.* 2011). Les rapports avec le site de Lutter donneraient plutôt une fourchette de datation haute, vers 4800 av. J.-C. qui laisserait aux styles annonçant le Saint-Uze des petites séries découvertes à Saint-Aubin (Wüthrich 2003) et Lausanne (Wolf 1995) l'intervalle 4800-4400 av. J.-C. Dans ce cas, le décor incisé serait caractéristique de ce faciès et non dérivé du Aichbühl.

La présence de deux occupations successives est également envisageable, elle impliquerait la présence contemporaine, entre 4500 et 4300 de styles annonçant la céramique de style Saint-Uze au bord des lacs et de style indigène dérivé de la Hoguette sur les flancs du Jura.

En tout état de cause, la céramique présente des indices très intéressants d'une perdurance des traditions locales issues de groupes mésolithiques acculturés qui a été repérée dans le Jura français, en Alsace et sans doute dans la région de Saint-Gall, sur le Plateau suisse, tandis que la céramique de la Hoguette dont elle est issue était connue relativement près d'Onnens, à Baulmes, dans l'abri de la Cure (Manen et Mazurié de Keroualin 2003). La série, bien que réduite, permet ainsi de caractériser les productions céramiques du Pied du Jura avec un faciès très original présentant les formes

et les techniques issues du Néolithique ancien local, mais une restriction drastique du décor qui s'apparente aux traditions du Néolithique moyen régional. Si ce diagnostic s'avère exact, nous pouvons compter le décor d'incisions en arc de cercle sur le bord interne de la lèvre, ainsi que les lèvres aplaties impressionnées, comme spécifique de ce faciès.

6.6. Conclusions

Le diagnostic de faciès est fondamental pour la compréhension des processus de diffusion et de transformation des traditions culturelles dans les régions frontalières. L'analyse des données archéologiques de la région de la vallée de la Saône a permis de définir un faciès distinctif, caractérisé par des traits morphologiques et décoratifs spécifiques. Ce faciès, qui se situe à la limite nord-ouest du domaine méditerranéen, présente des similitudes avec les traditions du Néolithique ancien local, mais aussi des liens avec les traditions du Néolithique moyen régional. La restriction du décor, ainsi que les techniques issues du Néolithique ancien local, sont des éléments clés pour comprendre les processus de diffusion et de transformation des traditions culturelles dans les régions frontalières. Si ce diagnostic s'avère exact, nous pouvons compter le décor d'incisions en arc de cercle sur le bord interne de la lèvre, ainsi que les lèvres aplaties impressionnées, comme spécifique de ce faciès.

Le diagnostic de faciès est fondamental pour la compréhension des processus de diffusion et de transformation des traditions culturelles dans les régions frontalières. L'analyse des données archéologiques de la région de la vallée de la Saône a permis de définir un faciès distinctif, caractérisé par des traits morphologiques et décoratifs spécifiques. Ce faciès, qui se situe à la limite nord-ouest du domaine méditerranéen, présente des similitudes avec les traditions du Néolithique ancien local, mais aussi des liens avec les traditions du Néolithique moyen régional. La restriction du décor, ainsi que les techniques issues du Néolithique ancien local, sont des éléments clés pour comprendre les processus de diffusion et de transformation des traditions culturelles dans les régions frontalières. Si ce diagnostic s'avère exact, nous pouvons compter le décor d'incisions en arc de cercle sur le bord interne de la lèvre, ainsi que les lèvres aplaties impressionnées, comme spécifique de ce faciès.